

— Si, je lui ai écrit, comme j'ai pu, et il doit venir me chercher après-demain. — Est-ce que tu ne le trouves pas bien laid ?

— Oh ! si, très-bien, surtout bien mieux que ceux que nous... — Eh bien, il faut rester le plus longtemps possible.

— Je demande pas mieux ! Ah si ! l'on voulait m'employer à l'hôpital, me prendre comme garçon, faisait-il naïvement, sans penser à son exiguë d'avorton.

— A quoi bon le discourager... — Il faut le mettre bien avec la maîtresse infirmière, lui conseilait-elle horriblement.

— Oh ! fit-il en hochant la tête et pointant le museau, nous ne serons jamais bien ensemble.

— Pourquoi cela ? — Elle voulait me faire apprendre des chansons à un moment où à des convulsions il a des bâtes comme une pelle, ce crapaud là, et puis moi, je ne sais pas chanter.

— Quelles chansons ? — Il se mit à crier comme un sourd en enroulant mon singulier petit être, mais il s'arrêta à une certaine distance du lit du blessé, le regardant de loin avec terreur comme un spectre sanglant.

— Vous l'avez vu, monsieur, me dit-il en tremblant ? — La blessure était effrayante en effet.

— Est-ce qu'il n'a pas été égaré cet enfant, demandait-elle ? — Non, monsieur, répondit l'avorton, j'ai bien peur qu'il se levât, continuait-il avec épouvante, ça m'a empêché de dormir.

— A quelle heure l'a-t-on apporté ? — Hier soir, à sept heures, je n'étais pas encore couché ; ce n'est que vers dix heures que je l'ai vu étendu dans le sang.

— Des agents sont montés dans sa chambre, ils ont envoyé chercher un brancard et l'on fait porter ici en l'accompagnant ; il râlait, il était tout en sang, ça nous faisait peur à tout le monde.

— Je le ramènai vers son lit. — Passant subitement de l'épouvante à la joie : — Mon père est venu hier ! s'écria-t-il avec un sourire joyeux allant d'une oreille à l'autre, il m'a dit qu'il me délivrerait.

— Au moment où j'allais sortir il mit la main sous son chevet et me dit : — Tenez, monsieur, voici votre livre... N'est-ce pas que c'est arrivé ? ajouta-t-il en regardant dans les yeux.

— Je répondis par un signe affirmatif. — Ça m'a fait pleurer, continua-t-il, et quand je ne dors pas, j'y pense la nuit à celui qui a été pendu.

— J'en ai bien souvenance, dit-il, vous pouvez regarder, je ne suis pas sûr.

— Ce pauvre avorton l'avait recouvert avec un journal. — Garde-le, je te le donne.

— Bien vrai ? fit-il en écarquillant ses yeux louches et regardant comme s'il avait peur que ce ne fût une plaisanterie.

— Lorsqu'il vit que décidément c'était sérieux, il se précipita vers moi, m'embrassa les mains malgré ma résistance, et se mit à pleurer et à rire tout ensemble, sans pouvoir dire une parole.

— Le livre coulait cinq sous, je n'aurais pas donné ma place pour un louis.

— Le lendemain, j'apportais d'autres livres. Mon garçon n'était pas son lit.

— Comment ça ? — On est venu le chercher ce matin à huit heures, me répondit cet homme.

— Son père ? — Non, si c'était son père, le gamin ne serait parti à l'heure ordinaire des sortiers dans l'après-midi. C'est la voiture cellulaire, nous l'avons entendu rouler.

— J'en manifestai beaucoup de regret. — Oh ! c'est pas grand dommage, reprit le malade.

— Pourquoi cela ? Au fond, il n'est pas mauvais. — Complaisant, je ne dis pas, mais la main trop lestée.

— Comment ça ? — Il paraît qu'il a volé une orange. — Au n° 43.

— Et puis, dit un autre, il a emporté un livre de la bibliothèque. — Vous l'avez vu ?

— Oui... Un petit livre bien, la mort de l'épave.

— La fausseté de cette dernière accusation me fit douter de la véracité de la première. J'allai m'informer, il n'était de la orange comme du livre.

— Je revins avec joie auprès des deux voisins pour le réhabilitier, mais cela n'empêcha pas le premier de me reprocher.

— C'est toujours pas grand-chose, puis, qu'il voyage dans le panier à salade. Cette voiture le servira partout.

— Ce qu'il dira ne sera écouté qu'à travers ce sourd roulement.

violence et d'arrestation arbitraire, dont ils auraient été victimes sous la commune.

Le ministre objectant la prescription légale acquise, a dit qu'il ne pouvait faire droit à ces réclamations.

Une mortelle épidémie Les rapports médicaux arrivés cette semaine au ministère de la guerre annoncent une épidémie d'un caractère nouveau dans nos garnisons de centre.

Les symptômes de cette maladie, qui a fait de nombreux victimes, se manifestent par une rapide décomposition du sang et des tissus.

La moralité financière Une enquête est ouverte sur plusieurs sous-préfets qui occupent des situations salariales dans des compagnies financières, ce qui leur est interdit par la loi.

Foudroyés Notre correspondant de Mirecourt nous télégraphie qu'un orage vient d'être suivi de terribles conséquences à Littenheim (Alsace). Quatre personnes qui étaient réfugiées ont été atteintes par la foudre.

Notre correspondant de Mirecourt nous télégraphie qu'un orage vient d'être suivi de terribles conséquences à Littenheim (Alsace). Quatre personnes qui étaient réfugiées ont été atteintes par la foudre.

La commission relative à la pension à accorder aux veuves de citoyens victimes de leur dévouement, a décidé d'étendre le bénéfice de la loi à toute personne, et non à tout citoyen français, comme le proposait le projet.

La commission du budget a adopté, sur le budget des cultes, des réductions atteignant environ 900,000 francs.

Le Khédive a conféré avec les consuls anglais et français et les notables ; puis, il a appelé deux officiers, parmi lesquels les généraux Touloub, Al-Fehmi et Abdallah-Pacha.

Le Khédive a déclaré qu'il prenait personnellement le commandement de l'armée. Il les a engagés à se soumettre aux conditions posées par les consuls.

Le Khédive a déclaré qu'il n'accepterait rien sans l'entremise de la Porte.

Le nouveau cabinet n'est pas encore formé.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Les officiers ont affirmé qu'ils ne reconnaissent que l'autorité de la Turquie. Les officiers ont demandé la déposition du Khédive à laquelle se sont unanimement opposés les Ulémas et les notables.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(Service télégraphique particulier)

Séance du 27 mai 1882

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

La Chambre a adopté la suite de la Ire délibération sur : 1° le projet de loi relatif à l'enseignement secondaire privé ; 2° la proposition de loi relative à la suppression des écoles de garçons dans les établissements libres de l'enseignement secondaire.

M. Labassèdère développe un amendement supprimant le droit, pour le conseil académique, de prononcer l'interdiction ou la fermeture des établissements en cas de désordres graves.

M. Compayré, rapporteur, repousse cet amendement.

L'art. 9 est adopté.

Mgr Freppel demande la suppression de l'article 10, assimilant les petits séminaires aux collèges. Il dit qu'il veut introduire la « loi de laïcité ».

M. Marcou dit que l'éducation jésuitique crée un danger de guerre civile. (Mouvements.)

M. Frey dit que le gouvernement donnera son avis.

La conception faisant du petit séminaire l'école préparatoire du grand, a été abandonnée par la loi de 1880. Mgr Freppel a raison de dire qu'il était impossible de concevoir un collège soumis à une interdiction préalable. Cela condamne ses prétentions.

Si les évêques veulent le retour aux garanties de 1814 et 1828, soit une spécialité de préparation aux grands séminaires, soit un régime, mais jusque là on ne peut donner les avantages du privilège ceux de la liberté.

L'article 10 est adopté par 303 voix contre 70. Les articles 11 et 12 sont adoptés également.

Le dernier a été voté avec un amendement. M. Villiers émet un avis. Il propose, au lieu de 10, suivant le grade à obtenir, le délai pendant lequel les professeurs de l'enseignement libre doivent acquiescer les diplômes exigés par la loi nouvelle.

Les articles 13, 14 et 15 sont ensuite adoptés. Le projet de loi est voté par 551 voix contre 124.

La prochaine séance est remise à mardi. La séance est levée à 6 h. 1/4.

DERNIÈRE HEURE

Les maisons d'aliénés M. Goblet déposera prochainement un projet donnant au gouvernement une action directe sur les maisons d'aliénés.

Les troubles du quartier latin Les troubles continuent, plusieurs arrestations ont été opérées.

Affaires d'Egypte Paris, 27 mai, 7 h. 25 matin. Cherif accepte de former un cabinet. Le Khédive a déclaré qu'il prendrait personnellement le commandement des troupes. Il a engagé ses officiers à se soumettre aux conditions indiquées par les consuls. Il a dit que la flotte était venue dans un but pacifique.

Les officiers ont affirmé qu'ils ne reconnaissent que l'autorité de la Turquie. Les officiers ont demandé la déposition du Khédive à laquelle se sont unanimement opposés les Ulémas et les notables.

Le Khédive a refusé de maintenir Arabi-bey. La Porte l'a félicité par dépêche de son attitude.

Les Ulémas, les notables et une députation de l'école de médecine ont été reçus par le Khédive qu'Arabi redevient ministre de la guerre. Le Khédive y a consenti, et Arabi a assuré aux consuls que l'ordre ne serait pas troublé.

Une dépêche de la Porte annonce le départ immédiat de la commission turque pour l'Egypte.

La santé de Mgr Czacki La santé de Mgr Czacki est en voie de plein rétablissement.

Le concours régional de Reims Une foule énorme assistait au concours de gymnastique. M. Ferry a déclaré dans son discours que l'université doit donner une éducation militaire aux enfants, afin d'en faire des soldats.

Une manifestation électorale M. Herriot a été reçu par trois mille personnes se rendant au cimetière du Père Lachaise pour célébrer l'anniversaire de la semaine sanglante. La police n'a rien fait pour empêcher la marche des manifestants.

Le cortège s'arrêta rue de la Joquette, où Louise Michel, Gautier et Joffrin firent des discours, accueillis par ces cris de : Vive la Commune.

On remarquait spécialement dans cette triste manifestation la présence de la jeunesse des écoles laïques et athées.

REVUE DES SCIENCES La loi sur le divorce et les aliénés. — Déposition de M. Blanchet devant la commission parlementaire. Conséquences de l'adoption de la loi de solution du mariage. Libre carrière donnée à la légèreté et à la spéculation. — Oubli des intérêts de la santé dans les conditions du mariage. — Avenir réservé aux aliénés et à la race. — Les mariages d'intérêt. — La solidarité des joies et des tristesses dans la vie du ménage. — Droit ouvert aux autres maladies graves : la phylisie, le cancer, etc., de devenir des causes de divorce. — Déjà de criterium certain de l'incubation de diverses formes de l'aliénation. — Les conditions en apparence désespérées, dans la loi dite circulaire ou à double forme. — La part à réserver aux erreurs dans le jugement porté sur l'état d'un aliéné. — Marche honteuse, irrégulière de la plupart des maladies mentales. — Unanimité des aliénistes sur le danger d'une telle disposition législative.

retiré tous les profits matériels qu'ils en attendaient et dont il leur plait ensuite de répudier les charges et les devoirs ? La loi ne peut évidemment qu'être négative, et elle le présente les conséquences de cette incitation aux passions qui s'agitent dans les régions basses de l'âme. Que, dans un petit nombre de cas, l'impulsion d'un amour respectable en lui-même, et d'un mobile d'intérêt honorable, fasse oublier volontairement les aventures que l'on court en mettant son bonheur à la merci d'une hérédité suspecte, cela ne saurait le nier ; mais combien ces cas sont rares ! et se perdent dans le nombre immense de ceux qu'on ne voit, et qui ne voient que « les beaux yeux de la cassette », faisant honnêtement bon marché du reste ! On est d'ailleurs si ingénieux, quand on poursuit un désir, pour écarter les éventualités menaçantes que sa satisfaction peut entraîner à sa suite, et le bénéfice des exceptions heureuses est si facile à invoquer dans ces faits d'hérédité qui sont évidemment complexes et marqués au coin d'une variabilité constante ! Et l'on dans nos mœurs actuelles une part tellement large dans le mariage à cette grave question de la santé, si décisive pourtant pour assurer l'avenir de la race, que l'on ne soit opportun d'accroître encore par la gravité du divorce, la légèreté et l'instabilité de la spéculation immorale qui dictent trop souvent un choix ?

Les lyonnais ne méritent tous les jours de ces mariages inébranlables de la santé qui se font presque invariablement malgré eux et en dehors d'eux, ne sauraient éprouver à coup sûr un sentiment bien tendre pour leur mariage, qui dans une loi mauvaise en elle-même et par son intention et par son but, introduit une clause absolument détestable. J'ai trop souvent demandé, pour ma part, que l'on fit dans ces conditions du mariage, une part plus large à la santé, à l'incubation de ces expressions personnelles et héréditaires, pour ne pas m'associer complètement à l'opinion exprimée par M. Blanchet. Le mal est déjà immense, aggravé encore de la vie commune, de nos jours, va en effet s'écarter de plus en plus de ses conditions naturelles, c'est-à-dire de ses conditions salutaires, et cela au grand préjudice de la santé des êtres qui en procèdent, aussi bien que des intérêts de la race.

M. Blanchet, le grand du siècle, Maggan, etc. elle a prévu et il ne pouvait en être autrement. La loi du divorce, si elle passe dans la pratique, aura bien assez d'effets désastreux pour qu'il soit permis de se féliciter de la voir au moins à l'état d'écrit.

FOUSSACRIVES. Cours commerciaux du marché de Paris Paris, 27 mai 1882.

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

MARCHÉ AUX HUILES DE LILLE	
Huile d'olive, 100 k.	100 00
Huile de colza, 100 k.	100 00
Huile de lin, 100 k.	100 00
Huile de noix, 100 k.	100 00

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50

COURS DE BOURSE	
4 d'octobre, 69 30	Disponible, 111... à 112 50